

Annexe : formulaire de demande de dérogation aux périodes d'interdiction d'épandage

Objet : Demande individuelle de dérogation aux périodes d'épandage du fait des conditions climatique de l'automne 2023 - Campagne culturale 2023-2024

Compte-tenu des conditions climatiques, je soussigné :

Dénomination :

N° Siren:

Justification de capacité de stockage insuffisante : épandage d'automne qu'il n'a pas été possible de réaliser, excès d'eau pluvial dans les fosses

N° îlot et parcelle	Surface	Volume d'épandage prévu
Excès d'eau pluviale		
Volume total à épandre en période d'interdiction		

Épandage dérogatoire: parcelles concernées

N° de parcelle	Surface* et culture	volume/ha	uN/ha	créneau d'épandage

Je certifie ne pas pouvoir utiliser d'autres capacités de stockage pour respecter les périodes d'interdiction d'épandage et demande une dérogation pour épandre sur les parcelles ci-dessus, de préférence sur prairie, à défaut sur des cultures en végétation, à faible dose (< 40 uN/ha), lorsque les sols ne sont pas détrempés.

Fait à, le

Signature:

(dans le cas d'une forme sociétaire, le signataire est le gérant ou tous les associés en cas de GAEC)

Le formulaire doit être transmis au plus tard une semaine avant l'épandage dérogatoire

- par mail à: ddtm-spema@landes.gouv.fr

ou

- par voie postale à: DDTM des Landes – Service Police de l'Eau et Milieu Aquatique
351, Boulevard Saint Médard
BP 359
40 012 MONT DE MARSAN Cédex